

# Les utérus des Américaines à la merci des Etats

**La Cour suprême des Etats-Unis a abrogé l'arrêt qui, depuis cinq décennies, protégeait le droit des femmes à avorter à l'échelle fédérale. C'est une remise en cause historique, aux conséquences dramatiques, des droits procréatifs des femmes, et c'est une victoire de la droite conservatrice qui a longuement œuvré pour atteindre ce résultat.**

Maryse BUTEL, membre du comité de rédaction de *D&L*

L'abrogation de la décision Roe vs Wade, qui garantissait au niveau fédéral le droit à l'avortement depuis 1973, a déclenché un cataclysme politique. Les six juges conservateurs de la Cour suprême américaine ont privé des millions de femmes de leur droit constitutionnel à mettre fin à une grossesse et de la liberté à disposer de leur corps. Cinquante ans de progrès concernant le droit universel des femmes à la santé procréative sont effacés, au motif que l'avortement « n'est pas cité dans la Constitution américaine »<sup>(1)</sup> et n'est pas « profondément ancré dans notre histoire et notre tradition ». Alors que 58 % des Américains se déclarent favorables au droit à l'avortement (dans la majorité, voire la totalité des cas qui se présentent), la décision du 24 juin 2022 souligne le caractère réver-

sible des droits des femmes et marque le recul du plus politique d'entre eux.

La lutte se joue désormais à l'échelle des Etats, puisque selon le lieu de résidence<sup>(2)</sup> des femmes, l'accès aux soins nécessaires pour terminer une grossesse n'est plus garanti, que la grossesse soit non désirée, médicalement dangereuse, d'origine criminelle ou financièrement insupportable. Les femmes sont maintenant totalement à la merci de la législation de leur Etat. Comme a pu l'écrire Margaret Atwood<sup>(3)</sup>, « l'appareil reproductif des femmes devient la seule propriété de l'Etat ». Cette « dystopie orwellienne » risque d'entraîner « une morbidité et une mortalité accrues »<sup>(4)</sup>, selon l'éditorial cinglant du *New England Journal of Medicine*. Les plus pauvres sont les premières concernées, puisque 75 % des avortements concernent les femmes gagnant moins de 25 760 dollars par an.

ché des procédures pour tenter de bloquer ou retarder l'application des lois interdisant l'avortement. Dans le même temps, les procureurs généraux de vingt-et-un Etats se sont engagés à accueillir les femmes venues d'autres Etats et de grandes entreprises ont déclaré vouloir financer les frais de leurs employées contraintes d'aller avorter hors de l'Etat. Cependant, la saturation des cliniques en exercice est à redouter, tant l'afflux de nouvelles patientes submerge déjà les plannings.

Depuis la suppression de l'arrêt, la zizanie règne au sein du pays et diverses situations se présentent. La volte-face historique a permis à dix-huit Etats de bannir l'IVG avec une interdiction totale, immédiate ou différée, mais aussi d'en restreindre l'accès à quelques semaines de grossesse, d'accepter de rares exceptions si la vie de la mère est en danger ou si le fœtus souffre de troubles de santé. L'interprétation de ces exceptions terrorise les médecins et les hôpitaux qui redoutent des amendes élevées ou des peines de prison en cas d'erreur d'appréciation et donc refusent d'intervenir afin de se préserver de représailles judiciaires. Certains hôpitaux sont même pétrifiés à l'idée de devoir traiter les fausses couches, dont les procédures de soin s'apparentent à celles d'un avortement. A terme, plus de la moitié des Etats-Unis pourraient être privés de l'accès aux soins procréatifs.

Cette révocation du droit à l'avortement entraîne la criminalisation des femmes et de leurs aidants. La situation est d'autant plus grave qu'aux interdictions totales vient s'ajouter l'usage d'Internet et des

(1) Argument écrit du juge Samuel Alito pour la Cour. Il est à noter que la Constitution, rédigée en 1787, ne fait aucune mention des femmes qui ont été délibérément exclues du droit de vote, de leur représentation ou du gouvernement.

(2) Les zones urbanisées des côtes Ouest-Est sont favorables au droit à l'IVG et les zones rurales de l'intérieur et du Sud du pays y sont opposées.

(3) Pour l'autrice canadienne, les Etats-Unis sont en train de devenir la dictature théocratique prédicté dans son roman dystopique, *La Servante écarlate* (*The Handmaid's tale*, paru en 1985, réédité depuis).

(4) Le taux de mortalité après grossesse est le plus élevé chez les Afro-Américaines.

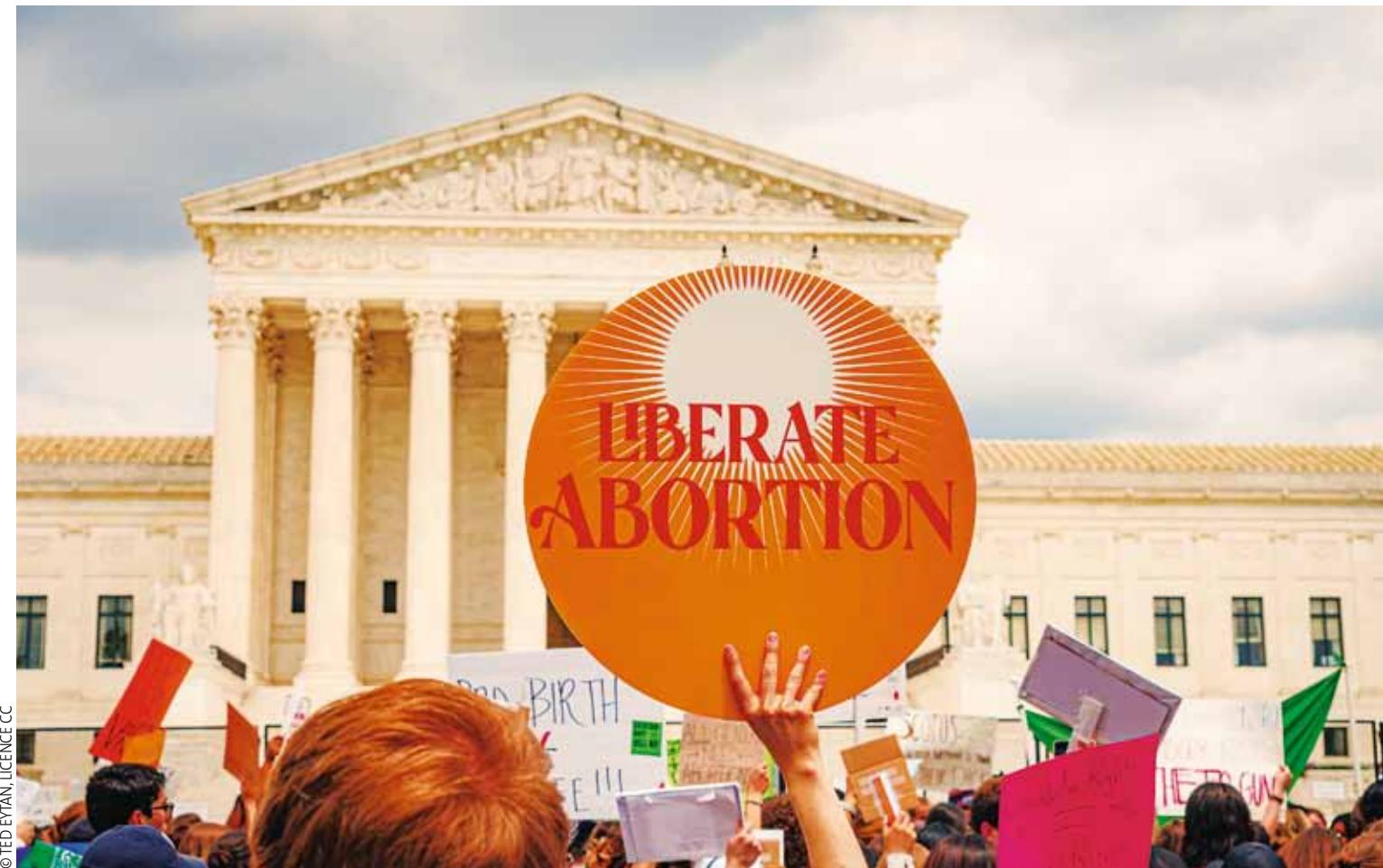
(5) L'avant-projet avait fait l'objet d'une fuite dans le magazine *Politico*, le 5 mai.

(6) Données fournies par l'Institut Guttmacher ([www.institutguttmacher.org](http://www.institutguttmacher.org)).

(7) Chercheur au Political Research Associates, un groupe de réflexion progressiste du Massachusetts.

## Le sabotage d'un droit universel

Même éventée<sup>(5)</sup>, l'annonce de l'abrogation fut brutale. La sidération, le désespoir puis la colère des patientes ont fait écho au désarroi et à la tristesse des personnels de santé, sommés d'annuler sur le champ les soins gynécologiques prévus. Bien que les attaques des conservateurs au cours de la décennie précédente avaient rogné ce droit par la promulgation de quatre-cent-trente-trois restrictions<sup>(6)</sup>, les conservateurs de près de la moitié des Etats américains se sont précipités pour supprimer ou restreindre le droit à l'avortement. Dans les Etats où il reste légal, les militants progressistes ont déclen-



©TED EYTAN, LICENCE CC

réseaux sociaux pour tracer, espionner, dénoncer et faire condamner. Réfuter une fausse accusation d'avortement sera très difficile, et une fausse couche ou les déclarations d'un ex-conjoint suffiront à vous envoyer devant les juges.

Lors des élections de novembre 2022, la Californie, le Michigan et le Vermont demanderont aux électeurs s'ils veulent inclure le droit à l'avortement dans leur Constitution, tandis que le Kentucky leur demandera s'ils doivent le rejeter. Contre toute attente, le Kansas s'est déjà déclaré en faveur du maintien de ce droit. La Californie vient de provisionner un fonds de vingt-millions de dollars d'argent public, en soutien aux femmes venant avorter dans l'Etat.

### La revanche liberticide des républicains

L'opportunisme électoral de certains candidats républicains, la mécanique de la démocratie aux Etats-Unis et la nomination par Donald Trump de trois juges catholiques ultraconservateurs à la Cour suprême forment le socle d'une victoire de longue haleine pour la frange la plus radicale des républicains. Grâce à un lent processus de jeux de pouvoir, d'alliances politiques et cinquante ans de sabotage, les conservateurs anti-IVG sont parvenus à imposer leurs vues à la Cour suprême. Selon Frederick Clarkson<sup>(7)</sup>, spécialiste de la droite chrétienne, « *le mouvement*

*Alors que 58% des Américains se déclarent favorables au droit à l'avortement (dans la majorité, voire la totalité des cas qui se présentent), la décision du 24 juin 2022 souligne le caractère réversible des droits des femmes et marque le recul du plus politique d'entre eux.*

*Ici devant la Cour suprême, à Washington, le 24 juin 2022.*

*anti-avortement a exploité à la perfection les outils de la démocratie pour servir ses objectifs liberticides».*

Dès les années 1970, constatant que la lutte contre l'avortement recevait un écho favorable auprès de millions de chrétiens évangéliques blancs, en plus de contrebancer les droits des femmes et les politiques anti-ségrégationnistes, des stratégies conservateurs ont conclu une alliance de circonstance entre les républicains, les catholiques et les protestants évangéliques blancs. Par pur calcul électoraliste, le Parti républicain

s'est totalement livré à la droite chrétienne. En retour, les candidats à la présidence, Ronald Reagan comme Donald Trump, plutôt pro-avortement au départ, ont promis de revenir sur ce droit s'ils étaient élus. Forts de ce succès, les plus traditionalistes souhaitent aller plus loin. Mike Pence a appelé à une interdiction nationale de l'IVG, l'élu Mary E. Coleman veut empêcher les femmes d'avorter ailleurs et punir les entreprises qui aident leurs employées à financer leur avortement dans un autre Etat; elle souhaite aussi limiter l'accès à la pilule abortive qui représente 50 % des avortements, et multiplier les pseudo-cliniques qui visent à dissuader d'avorter.

### Le poids disproportionné des conservateurs

« *Nous sommes soumis à la tyrannie d'une minorité et les petits Etats imposent leur point de vue aux plus grands* », résume le *Washington Post*. Vingt-et-un Etats, qui totalisent moins d'habitants que la Californie, disposent de quarante-deux sièges sur cent au Sénat, alors que la Californie

**« La révocation du droit à l'avortement entraîne la criminalisation des femmes et de leurs aidants. La situation est d'autant plus grave qu'aux interdictions totales vient s'ajouter l'usage d'Internet et des réseaux sociaux pour tracer, espionner, dénoncer et faire condamner. »**

## L'IVG aux Etats-Unis... Quels profils ?

### L'avortement selon l'âge

Une femme sur quatre avorte avant l'âge de 45 ans.  
60 % des femmes qui avortent ont entre 21-29 ans, tandis que 4 % d'entre elles ont moins de 18 ans.

### L'avortement selon l'ethnie

Blanches-Américaines	Afro-Américaines	Hispaniques	Autres groupes
39 %	28 %	25 %	8 %

### L'avortement selon la religion

Catholiques	Protestantes	Evangéliques	Autres	Aucune religion
24 %	17 %	13 %	8 %	38 %

Données fournies par l'Institut Guttmacher (traduit de l'anglais américain).

n'en a que deux. En permettant qu'une minorité conservatrice, mieux organisée, impose ses préférences à la majorité, le fonctionnement de la démocratie est remis en cause. Ce système injuste a produit les arrêts du 23 juin sur le port d'armes et du 24 juin sur l'avortement. Le journal *The Economist* note que « *cinq des six juges conservateurs de la Cour suprême ont été confirmés par une majorité républicaine au Sénat, élue avec moins de voix que les démocrates* », et que « *trois sur six ont été nommés par un Président qui a lui aussi reçu une minorité des suffrages* ».

Dans son ouvrage *Dollars for Life*, Mary Ziegler, spécialiste du droit à l'IVG, souligne combien la décision de la Cour suprême est l'aboutissement d'une lente mutation du champ politique américain, favorable à la droite la plus réactionnaire. Six juges sur neuf représentent maintenant l'idéologie conservatrice catholique et l'arrivée des trois derniers a entraîné la bascule de la plus haute juridiction américaine dans le camp conservateur pour les vingt-cinq prochaines années. Le pouvoir des juges de la Cour suprême semble démesuré aujourd'hui et leurs récentes décisions jettent le discrédit sur l'institution judiciaire qui ne recueille plus que 25 % de confiance<sup>(8)</sup> parmi les Américains et à peine 13 % chez les démocrates. La population ne s'est jamais autant défiée de la Cour, dont la cote de popularité est en baisse régulière. La crainte est que d'autres droits soient remis en question.

Dans son argumentaire individuel, le juge Clarence Thomas a appelé la Cour à annuler d'autres décisions qui garantissent le droit à la contraception, aux relations entre personnes de même sexe et au mariage pour tous. Longtemps marginalisé par ses points de vue extrémistes, il n'hésite plus à afficher ses positions. En plus de l'avortement, il a récemment rédigé des jugements ravageurs sur le climat et le contrôle des armes à feu.

### La négligence coupable des démocrates

A l'aile gauche du parti, la sénatrice Elizabeth Warren et la députée Alexandria Ocasio-Cortez exigent la construction de cliniques d'avortement sur les terres fédérales, une aide financière pour les femmes contraintes d'avorter hors de leur Etat ou l'augmentation du nombre de juges à la Cour suprême. Le magazine *Jacobin* a proposé le lancement d'une procédure de destitution contre les juges Brett Kavanaugh et Neil Gorsuch « *au motif qu'ils auraient menti sous serment lors de leur nomination en déclarant qu'ils ne renverraient pas l'arrêt* ». Beaucoup cherchent à

préserver les droits et la santé des femmes. Une gynécologue californienne lève des fonds afin d'installer une clinique sur un bateau ancré dans les eaux fédérales au large de la Floride, et un nombre croissant d'hommes ont recours à la vasectomie de crainte que l'accès à la contraception soit interdit dans le futur.

Afin de préserver le pays, loin d'avoir un dialogue apaisé sur le sujet, les démocrates n'ont jamais tiré parti de leur avantage numérique, lorsqu'il existait, pour faire voter le droit à l'avortement par le Congrès. Maintenant en campagne électorale, les candidats ont choisi les droits procréatifs comme fer de lance afin de mobiliser leur électoralat, tandis que les républicains se concentrent sur l'inflation galopante de l'alimentation et l'énergie qui a atteint 8,5 % en juillet. Le nombre élevé de femmes à s'inscrire sur les listes électorales et les premiers résultats aux élections soulignent le sentiment d'urgence des Américains à récupérer ce droit.

Grâce aux succès qu'il vient d'engranger au Congrès avec le vote des lois sur la préservation du climat et sur l'allègement de la dette étudiante, Joe Biden a récemment progressé dans les sondages pour atteindre 42,3 % d'opinions favorables. Les candidats démocrates semblent plus compétents que certains républicains adoubés par Donald Trump et ils reçoivent un meilleur accueil sur le terrain. Les prévisions<sup>(9)</sup> indiquent que la perte de la Chambre des représentants pour les démocrates n'est plus aussi sûre et qu'un nombre accru de sièges au Sénat est probable (52-48). Les élections de mi-mandat, d'ordinaire redoutables pour le parti au pouvoir, s'annoncent sous de meilleurs auspices et seront déterminantes pour tenter de renverser la révocation de l'arrêt Roe vs Wade. Retrouver une majorité dans les deux chambres du Congrès est le premier pas impérieux qui permettrait d'inscrire, enfin, le droit à l'avortement dans la loi américaine. ●

**« Grâce à un lent processus de jeux de pouvoir, d'alliances politiques et cinquante ans de sabotage, les conservateurs anti-IVG sont parvenus à imposer leurs vues à la Cour suprême. Selon Frederick Clarkson, spécialiste de la droite chrétienne, “[ils ont] exploité à la perfection les outils de la démocratie pour servir [leurs] objectifs liberticides”. »**

(8) Statistique de FiveThirtyEight du 23 août 2022.

(9) id.